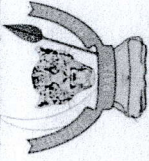


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 118/2024

A L'ETABLISSEMENT RAYHAN/IT-COM.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 05/MIN.RSIT/CGPMP/DKBS/2024, conclu avec le Ministère de Recherche Scientifique et Innovation, pour un montant total hors taxe de dollars américains trente mille cinq cent quarante-cinq (USD 30 545) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux cent treize, quatre-vingt-un centimes (USD 213,81), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 02/07/2024.

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

Me. Germaine KAVEMBE MRAYI
Directeur Général